

Préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle d'avocats (CRFPA)

Préparation à l'examen d'accès au CRFPA

Présentation

La préparation se déroule de janvier à juillet, en vue de l'examen dont les épreuves ont lieu de septembre à décembre.

L'examen d'accès au Centre régional de formation à la profession d'avocat est national. Les épreuves écrites d'admissibilité se déroulent aux mêmes dates sur tout le territoire national, avec les mêmes sujets. Quant aux épreuves d'admission, elles se tiennent à des dates fixées par chaque IEJ dans une période de temps définie par le Ministère. Les résultats de l'admissibilité comme de l'admission sont rendus publics aux mêmes dates sur l'ensemble du territoire.

Tous les étudiants, dès lors qu'ils remplissent les conditions légales pour se présenter à l'examen, peuvent s'inscrire à celui-ci et à sa préparation.

Objectifs

Cette formation a vocation, comme son nom l'indique, à préparer à l'examen d'accès au Centre Régional des Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA).

Métiers visés

Avocat

Critères de recrutement

La préparation à l'examen d'entrée au CRFPA (Centre régional de formation professionnelle d'avocats) est accessible à tous les étudiants remplissant les conditions de diplômes requises.

La procédure d'inscription est détaillée sur le site internet de l'IEJ : <https://iej.unistra.fr/>

Prérequis obligatoires

La formation est ouverte aux étudiants **titulaires d'un master 1 en droit** ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent à la maîtrise en droit pour l'exercice de la profession d'avocat au sens de l'arrêté du 25 novembre 1998.

Les étudiants **en cours de master 1** peuvent également s'inscrire à l'examen d'accès au CRFPA. Toutefois, ils ne pourront se présenter aux épreuves qu'à la condition d'avoir validé leur master 1 (l'attestation de réussite devra être remise au plus tard à la mi-août de l'année civile de l'examen).

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique de la préparation à l'examen d'accès au CRFPA est composée d'enseignants-chercheurs de la faculté et d'avocats.

Composante	Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
Langues d'enseignement	Français
Niveau d'entrée	BAC +4
Durée	1 an
Volume global d'heures	200
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	- FI (Formation initiale) - Formation continue non diplômante
Disciplines	- Droit privé et sciences criminelles - Droit public
Lieu	Faculté de droit - 1 Pl. d'Athènes, 67045 Strasbourg
Campus	Campus Esplanade
Secteurs d'activité	Activités juridiques
Code ROME	Juriste
Stage	Oui
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Aménagement des épreuves pour les étudiants bénéficiant d'un plan d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH).

Contacts

Référente administrative

- Charlotte Morel

Responsable pédagogique

- Benedicte Girard

Programme des enseignements

Préparation à l'examen d'accès au CRFPA

Préparation à l'examen d'accès au CRFPA				
	CM	TD	TP	CI
Entrainement à l'épreuve de note de synthèse	15h	-	-	-
Entrainement à l'épreuve de droit des obligations	25h	-	-	-
Entrainement à l'épreuve de cas pratique - choisir 1 parmi 7				
Droit administratif	20h	-	-	-
Droit civil	20h	-	-	-
Droit des affaires	20h	-	-	-
Droit fiscal	20h	-	-	-
Droit international et européen	20h	-	-	-
Droit social	20h	-	-	-
Droit pénal	20h	-	-	-
Entrainement à l'épreuve de procédure - choisir 1 parmi 3				
Procédure civile	20h	-	-	-
Procédure pénale	20h	-	-	-
Procédure administrative contentieuse	20h	-	-	-
Droits fondamentaux	20h	-	-	-
Histoire de la justice	10h	-	-	-
Entrainement au grand oral	-	-	-	-
Entrainement à l'oral d'anglais	-	30h	-	-
Séminaire d'expression orale	-	3h	-	-